



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
13 octobre 2008
Français
Original: anglais

Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Formation République centrafricaine

Compte rendu analytique de la 1^{re} séance

Tenue au Siège, New York, le mercredi 2 juillet 2008, à 11 heures

Président: Mr. Grauls (Belgique)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Consolidation de la paix en République centrafricaine

Questions diverses

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document* au Chef de la Section de l'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les corrections apportées au compte rendu des séances publiques de la Commission lors de la présente session seront réunies en un seul rectificatif qui sera émis peu après la fin de la session.



La séance est ouverte à 11 heures 15.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (PBC/3/CAF/1)

1. **Le Président** dit qu'en l'absence d'objections, il considèrera que la Commission souhaite tenir des séances publiques dans le cadre de la formation République centrafricaine.

2. *Il en est ainsi décidé.*

Adoption de l'ordre du jour

3. *L'ordre du jour est adopté.*

Membres additionnels de la formation République centrafricaine

4. **Le Président** rappelle que dans une lettre du 26 juin 2008, le Président du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix a transmis à la formation République centrafricaine une liste d'Etats et d'organisations régionales, sous-régionales et internationales additionnels souhaitant participer à la formation. Aucune objection n'ayant été soulevée, il considère que les membres consentent à les inviter aux réunions de la formation.

5. *Il en est ainsi décidé.*

6. **Le Président** dit que d'autres Etats membres ont manifesté leur intérêt à participer aux séances de la formation et présenteront une demande officielle au Comité d'organisation.

7. **M. Fall** (Représentant spécial du Secrétaire Général pour la République centrafricaine) dit que la République centrafricaine a besoin d'un appui international pour promouvoir la bonne gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité et le développement économique, domaines dans lesquels oeuvre l'équipe de pays des Nations Unies avec un budget de 10 millions de dollars versé par le Fonds de consolidation de la paix. Outre l'action des Nations Unies, il faut citer la coopération bilatérale et le rôle de l'Union européenne, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international.

8. Les Nations Unies aident également le Gouvernement à instaurer un dialogue politique inclusif visant à ramener la paix, promouvoir le développement durable et garantir le respect des droits

de l'homme et la responsabilité. Dans le cadre de la préparation du dialogue, le Gouvernement a conclu des accords de paix avec tous les groupes rebelles du nord du pays. L'accord de paix signé le 21 juin 2008 a réaffirmé l'engagement du mouvement rebelle de cesser les hostilités et promu le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants rebelles. Le dialogue inclusif demande différentes mesures d'amnistie, sauf pour les crimes actuellement poursuivis devant la Cour pénale internationale. Un Comité de suivi constitué de représentants du Gouvernement, des groupes rebelles, des Nations Unies et de l'Organisation internationale de la francophonie a été mis en place pour suivre la mise en œuvre.

9. Avec l'appui des Nations Unies, le Gouvernement a pu réunir les partis d'opposition, les mouvements rebelles et la société civile au sein du Comité préparatoire. De janvier à avril 2008, le Comité préparatoire a examiné les questions politiques et de gouvernance, la situation en matière de sécurité et les groupes militaires ainsi que le développement socio-économique. Les conclusions du Comité ont été intégrées dans un rapport qui a été remis au Président Bozizé le 25 avril 2008 et qui constituera le fondement du Dialogue politique inclusif. La formation République centrafricaine poursuivra le travail du système des Nations Unies dans le pays et y ajoutera sa propre vision stratégique. Par ailleurs, le Département des affaires politiques a établi un groupe interinstitutions chargé d'examiner le mandat du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire Général pour la République centrafricaine afin d'appuyer les travaux de la formation République centrafricaine.

10. **Mme Viotti** (Brésil) dit que la formation République centrafricaine contribuera à favoriser un dialogue ouvert à tous visant à promouvoir la réconciliation, la stabilité et le développement et qu'elle donnera une impulsion au plan des priorités du Fonds. Elle rappelle que le principe du double calendrier a été adopté par la formation Guinée-Bissau afin de conjuguer une stratégie de consolidation de la paix à long terme avec des projets à effet rapide qui agissent immédiatement sur la vie quotidienne de la population.

11. **M. Onanga M. Ndiaye** (Gabon) dit que le Président du Gabon a manifesté son engagement sans réserve à l'établissement d'une paix durable dans toute la région en facilitant les accords de paix des 9 mai et

21 juin 2008. L'accord du 21 juin représente une étape importante et servira à rétablir la concorde dans le pays. Une aide significative a été fournie par la France, l'Union européenne et la Banque africaine de développement pour ce processus, mais un certain nombre de donateurs n'a pas honoré ses engagements.

12. **M. Majoer** (Pays-Bas) se déclare convaincu qu'avec l'appui des Nations Unies et du Gouvernement, des progrès seront accomplis au regard de la consolidation de la paix en République centrafricaine et que la formation se montrera à la hauteur des fortes attentes des Centrafricains et de la communauté internationale.

13. **Mme Donova** (Fédération de Russie) dit que la formation République centrafricaine requerra des fonds supplémentaires. Il sera également nécessaire de préciser les domaines du plan des priorités dans lesquels des projets seront mise en oeuvre, si ces projets ont été approuvés, et le montant de la participation du Gouvernement à ce plan.

14. **M. Schwaiger** (Commission européenne) dit que la Commission européenne appuie pleinement les secteurs de la sécurité et du développement et qu'elle a apporté son concours financier à la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de la L'Afrique centrale (FOMUC). En septembre 2008, elle signera un programme de développement indicatif pour l'Afrique centrale représentant 137 millions d'euros.

15. **M. El Shinawy** (Egypte) demande quelles sont les prochaines mesures prévues au titre du programme de travail et si des priorités autres que le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la réforme du secteur de la sécurité ont été recensées. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix pourrait également commencer à dresser l'inventaire des insuffisances et des ressources afin de faciliter les interventions rapides une fois que les priorités auront été définies.

16. **M. Camara** (Organisation internationale de la Francophonie) dit que son organisation reconnaît le rôle important du Président Bongo en faveur de la paix dans la sous-région et réaffirme son engagement à travailler en partenariat pour consolider la paix dans la région.

17. **Mme Mungwa** (Union africaine) dit que l'établissement de la formation République

centrafricaine a eu lieu en temps utile compte tenu de la conclusion des accords de paix des 9 mai et 21 juin 2008. L'Union africaine a œuvré à promouvoir la paix durable dans le pays à travers sa mission sur le terrain et offert son plein appui à la République centrafricaine, qui est un pays clé dans la sous-région.

18. **M. Fall** (Représentant spécial du Secrétaire Général pour la République centrafricaine) dit que le Fonds de consolidation de la paix est utilisé dans trois secteurs majeurs définis par le Gouvernement, à savoir la gouvernance et l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité et le relèvement des zones touchées par le conflit.

19. **Mme McAskie** (Sous-secrétaire générale du Bureau d'appui à la consolidation de la paix) dit que dans un premier temps, le guichet pour les interventions d'urgence a servi à financer le processus préparatoire du Dialogue politique inclusif. S'agissant de l'utilisation du Fonds, les décisions relatives aux projets et décaissements seront prises à l'avenir sur le terrain par un Comité directeur. La première visite sur place contribuera ainsi à recenser les secteurs clés nécessitant en priorité un financement.

Consolidation de la paix en République centrafricaine

Programme de travail indicatif : idées préliminaires sur les travaux de la formation République centrafricaine

20. **Le Président** dit que les membres de la formation République centrafricaine ont exprimé leur préoccupation sur le nombre et la fréquence des réunions convoquées dans les trois autres formations de la Commission. Le programme de travail devrait tenir compte des leçons retenues dans les autres formations et prévoir moins de réunions tout en maintenant la qualité des travaux.

21. **M. Doraiswami** (Inde) dit que sa délégation soutient sans réserve la proposition et contribuera à maintenir le haut niveau des travaux.

22. **Mme Hulan** (Canada) dit que sa délégation a exprimé sa préoccupation devant le nombre de réunions et, par conséquent, soutient la proposition. Il conviendrait de diffuser les données analytiques en temps utile et de convoquer un nombre plus restreint de réunions stratégiques.

23. **M. Camara** (Organisation internationale de la Francophonie) dit que sa délégation est consciente de la difficulté d'assister à un grand nombre de réunions et soutient dès lors la proposition.

24. **Le Président** dit qu'il considère que des membres souhaitent appuyer sa proposition de rationalisation des méthodes de travail de la formation.

25. *Il en est ainsi décidé.*

Questions diverses

26. **Le Président** dit qu'il se rend en République centrafricaine la semaine suivante à l'invitation du Président Bozizé. Il rencontrera des autorités nationales concernées, la communauté diplomatique, la société civile et le personnel des Nations Unies. Lors de la prochaine séance de la formation République centrafricaine, il présentera un rapport de mission sur les cadres et stratégies de planification nationaux existants et sur l'action des Nations Unies. Le but du rapport sera d'orienter les discussions sur la stratégie intégrée de consolidation de la paix pour la République centrafricaine.

27. **Mme Donova** (Fédération de Russie) demande si le Président diffusera le programme de visite à l'avance afin que sa délégation le transmette à l'Ambassade de la Fédération de Russie en République centrafricaine.

28. **M. Poukré-Kono** (République centrafricaine) dit que sa délégation se félicite de l'établissement de la formation République centrafricaine et de l'offre de ses membres d'aider le pays à surmonter la crise. Elle coopérera pleinement avec la Commission de consolidation de la paix et suivra toutes ses recommandations. Dans cet esprit de coopération, le Président Bozizé a invité les membres à se rendre dans son pays pour se faire une idée des problèmes sur le terrain et rencontrer les parties prenantes nationales. Les membres pourront constater la crise alimentaire qui touche le pays à la suite de la forte augmentation du prix du pétrole et de la sécheresse qui a frappé certaines régions du pays. De nombreuses familles souffrent de la faim, car 80 % du pays dépend de l'agriculture qui est en difficulté. L'industrialisation combattra la faim, réduira le chômage, redistribuera les richesses et utilisera les ressources naturelles. L'Etat est conscient de ses responsabilités de satisfaire les besoins de la population et de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de consolidation

de la paix. Néanmoins, la coopération internationale est également essentielle au processus de consolidation de la paix. Dans le passé, les efforts déployés par le Gouvernement n'ont pas bénéficié d'un plein appui et certains appels au secours n'ont pas été entendus. Ainsi, le temps est venu pour les partenaires internationaux de tenir leurs promesses et leurs engagements.

La séance est levée à 12 h 10.